

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Compagnies Loblaw limitée annonce les résultats financiers intermédiaires non vérifiés du quatrième trimestre 2005 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

BRAMPTON (ONTARIO) le 8 février 2006 Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw » ou la « société ») a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de base par action ordinaire au quatrième trimestre de 73 cents, en comparaison de 1,23 \$ en 2004. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net de base par action ordinaire a diminué, passant de 3,53 \$ en 2004 à 2,72 \$. Les facteurs qui suivent ont eu des répercussions négatives sur le bénéfice net de base par action ordinaire en 2005 :

- 15 cents par action ordinaire pour le trimestre et 22 cents pour l'exercice à ce jour relativement à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes ;
- 10 cents par action ordinaire pour l'exercice à ce jour relativement aux charges estimatives inhérentes à la taxe sur les produits et services (« TPS ») et aux taxes de vente provinciales (« TVP ») ;
- 1 cent par action ordinaire pour le trimestre et 20 cents pour l'exercice à ce jour relativement à des charges de restructuration et autres charges ;
- 2 cents par action ordinaire pour le trimestre et 7 cents pour l'exercice à ce jour imputables à l'incidence estimative des coûts directs inhérents aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement ;
- 1 cent par action ordinaire pour le trimestre et l'exercice à ce jour relativement au redressement des soldes d'impôts futurs imputable aux variations des taux d'imposition réglementaires dans certaines provinces ; et
- 2 cents par action ordinaire pour le trimestre et 3 cents pour l'exercice à ce jour relativement à la consolidation des entités à détenteurs de droits variables.

Une fois le redressement des éléments susmentionnés effectué, le bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ s'élevait à 94 cents pour le trimestre et à 3,35 \$ pour l'exercice à ce jour. Ces résultats sont comparables au bénéfice net de base par action ordinaire redressé de 2004¹⁾ de 1,17 \$ pour le trimestre et de 3,48 \$ pour l'exercice à ce jour ; le redressement tient compte de l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes et de l'issue favorable au cours du premier trimestre de 2004 de certaines questions fiscales de 14 millions de dollars touchant un exercice précédent.

Les résultats du quatrième trimestre de 2005 et de l'exercice ont été perturbés par des coûts financiers à court terme imputables à l'une des transformations les plus importantes dans l'histoire de la société.

L'évaluation du milieu du détail en constante évolution, lequel est marqué par un accroissement des choix offerts aux consommateurs, la venue de détaillants mondiaux à faibles coûts et l'augmentation insoutenable de la superficie en pieds carrés dans l'industrie, a poussé la société à entreprendre cette transformation.

Par suite de cette évaluation, la société a élaboré une stratégie globale pour renforcer sa situation concurrentielle et préserver son leadership visant à satisfaire les besoins des consommateurs canadiens en matière de produits alimentaires et de produits courants. Dans le cadre de cette stratégie, la société a procédé à un certain nombre de changements majeurs au sein de son organisation au cours de 2005. Les éléments de cette transformation ont été décrits à maintes occasions.

1) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR comprises dans le présent communiqué de presse.

Comme elle l'a déjà mentionné, la société a dû relever certains défis pendant l'exécution des changements prévus à ses systèmes, à son réseau d'approvisionnement et au secteur de la marchandise générale. Des délais ont notamment interrompu l'acheminement des stocks aux magasins de la société et infligé des coûts d'exploitation supplémentaires. La société avait déjà indiqué à d'autres occasions que ces problèmes nuiraient à court terme au chiffre d'affaires et au bénéfice et qu'elle connaîtrait un quatrième trimestre difficile d'un point de vue du bénéfice et plutôt faible pour ce qui est du chiffre d'affaires. Loblaw a déclaré qu'elle est en mesure d'assumer ces conséquences à court terme afin de récolter les avantages à long terme que lui prodiguera cette transformation stratégique.

PERSPECTIVES

Loblaw s'attend toujours à ce que l'incidence négative de cette transformation soit absorbée d'ici la fin du deuxième trimestre de 2006. Elle prévoit par ailleurs un repli du bénéfice net de base par action ordinaire redressé au cours du premier trimestre de 2006 par rapport à celui de la période correspondante de 2005. Ce recul devrait être conforme à la baisse relative du bénéfice net de base par action ordinaire redressé¹⁾ subie au quatrième trimestre de 2005. La société s'attend à une amélioration du bénéfice net de base par action ordinaire redressé au cours du second semestre de 2006.

La société demeure confiante que son plan stratégique est approprié étant donné la concurrence accrue. Elle estime que cette transformation lui apportera les avantages que confère une organisation d'envergure nationale tout en poursuivant ses activités d'exploitation à l'échelle régionale dans chacune des communautés dans lesquelles elle œuvre. Loblaw espère que ces initiatives amélioreront sa position afin de combler les besoins des consommateurs canadiens en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants et de la rendre plus centrée, plus rationalisée et efficace afin d'être en mesure de continuer d'offrir à sa clientèle la meilleure valeur qui soit sous forme de bas prix et d'un meilleur service.

Loblaw confirme aujourd'hui le rendement prévu du chiffre d'affaires et du bénéfice de l'exercice 2006 comme elle l'avait annoncé antérieurement. Elle prévoit que la croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu des entités à détenteurs de droits variables, se situera entre 3 % et 6 %, alors que la croissance du bénéfice net de base par action ordinaire redressé variera de 4 % à 7 %, au moment où elle amorce 2006 avec confiance dans sa stratégie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS²⁾

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Résultats d'exploitation				
Chiffre d'affaires	6 588 \$	6 329 \$	27 801 \$	26 209 \$
Chiffre d'affaires compte non tenu de l'incidence des EDDV ¹⁾	6 501	6 329	27 423	26 209
BAlIA redressé ¹⁾	573	639	2 132	2 125
Bénéfice d'exploitation	394	530	1 401	1 652
Bénéfice d'exploitation redressé ¹⁾	441	522	1 600	1 652
Intérêts débiteurs	61	56	252	239
Bénéfice net	201	337	746	968
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	830	894	1 489	1 443
Dépenses en immobilisations	335	344	1 156	1 258
Par action ordinaire (en dollars)				
Bénéfice net de base	0,73	1,23	2,72	3,53
Bénéfice net de base redressé ¹⁾	0,94	1,17	3,35	3,48
Ratios financiers				
Marge BAlIA redressée ¹⁾	8,8 %	10,1 %	7,8 %	8,1 %
Marge d'exploitation	6,0 %	8,4 %	5,0 %	6,3 %
Marge d'exploitation redressée ¹⁾	6,8 %	8,2 %	5,8 %	6,3 %
Rendement de l'actif total moyen ¹⁾			11,2 %	14,2 %
Rendement des capitaux propres moyens			13,2 %	19,2 %
Couverture des intérêts			5,6:1	6,9:1
Dettes nettes ¹⁾ sur les capitaux propres			0,66:1	0,71:1

1) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR comprises dans le présent communiqué de presse.

2) Se reporter au glossaire à la page 76 du rapport annuel 2004 de la société pour le glossaire des termes utilisés dans le présent communiqué de presse.

APERÇU DU RENDEMENT

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a crû de 4,1 % ou de 259 millions de dollars pour s'établir à 6,6 milliards de dollars, comparativement à 6,3 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2004, et tient compte de l'augmentation de 1,4 % ou de 87 millions de dollars attribuable à la consolidation de certains franchisés indépendants, conformément aux nouvelles normes comptables mises en application au cours du premier trimestre de 2005. Pour ce qui est de l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires de 27,8 milliards de dollars est en hausse de 6,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent et tient compte de l'augmentation de 1,5 % ou de 378 millions de dollars du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation de certains franchisés indépendants. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires¹⁾ a augmenté de 2,7 % ou de 172 millions de dollars au cours du trimestre et de 4,6 % ou 1,2 milliard de dollars pour l'exercice à ce jour.

Les interruptions des activités du réseau d'approvisionnement, qui se sont produites au début de l'exercice, ont continué à perturber le chiffre d'affaires. Une meilleure stabilité s'est instaurée dernièrement, mais les améliorations majeures ne se feront sentir que vers le milieu de 2006. Le programme des magasins The Real Canadian Superstore a été très bien accueilli en Ontario et jouit d'une croissance manifeste à la fois sur une base absolue et sur une base des magasins comparables.

Le chiffre d'affaires des magasins comparables a fléchi d'environ 0,7 % au cours du trimestre mais a crû d'environ 0,2 % pour l'exercice à ce jour. La croissance prévue du chiffre d'affaires a également subi un recul variant approximativement de 0,9 % à 1,2 % pour le trimestre ou de 0,5 % à 0,7 % pour l'exercice à ce jour en raison des interruptions des activités du réseau d'approvisionnement et de la détérioration de la qualité des services.

L'inflation du prix des aliments à l'échelle nationale, moyennant certains écarts selon les régions, est d'environ 1,0 % pour le trimestre et de 2,0 % pour l'ensemble de l'exercice, conformément à l'Indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin (« IPC »). Le calcul de la société de l'inflation du prix des aliments, qui tient compte de la combinaison des produits et de la stratégie de prix particulières de la société, était somme toute conforme à l'IPC.

En 2005, la superficie nette en pieds carrés des magasins a augmenté de 2,8 millions de pieds carrés ou 6,1 %, à la suite de l'ouverture de 69 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés et de la fermeture de 57 magasins, y compris les magasins qui ont été convertis ou qui ont connu des expansions majeures. Au cours du quatrième trimestre de 2005, 17 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 9 magasins ont été fermés, ce qui a entraîné une augmentation nette de 0,8 million de pieds carrés ou 1,6 % de la superficie des magasins.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV¹⁾

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Chiffre d'affaires total	6 588 \$	6 329 \$	27 801 \$	26 209 \$
Moins : le chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV conformément à la NOC-15	(87)		(378)	
Chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV ¹⁾	6 501 \$	6 329 \$	27 423 \$	26 209 \$
Croissance du chiffre d'affaires total	4,1 %		6,1 %	
Moins : l'effet positif sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV conformément à la NOC-15	(1,4) %		(1,5) %	
Croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV ¹⁾	2,7 %		4,6 %	

Le bénéfice d'exploitation pour le quatrième trimestre a diminué de 136 millions de dollars ou 25,7 %, par rapport à celui de l'exercice précédent pour s'établir à 394 millions de dollars. La marge d'exploitation a baissé, passant de 8,4 % pendant la période correspondante de 2004 à 6,0 %. Le bénéfice d'exploitation du trimestre comprend des charges de restructuration et autres charges de 6 millions de dollars et des coûts supplémentaires directs d'environ 10 millions de dollars imputables à la manutention, à l'entreposage et au mouvement des stocks provoqués par les interruptions des activités du réseau d'approvisionnement. Une charge de 27 millions de dollars attribuable à la rémunération à base d'actions, déduction faite de l'incidence des contrats à terme de capitaux propres connexes, a également été comptabilisée au cours du quatrième trimestre comparativement à un bénéfice de 8 millions de dollars à l'exercice précédent. Ces charges, outre l'incidence des EDDV, ont entraîné une baisse d'environ 0,8 point de pourcentage de la marge d'exploitation.

1) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR comprises dans le présent communiqué de presse.

Le bénéfice d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice a diminué de 251 millions de dollars ou 15,2 % pour s'établir à 1,4 milliard de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 5,0 % comparativement à 6,3 % pour la période correspondante de 2004. Au cours de l'ensemble de l'exercice, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 86 millions de dollars, dont 62 millions de dollars ont été consacrés à la réorganisation du réseau d'approvisionnement, 24 millions de dollars, au déménagement des bureaux et à la réorganisation des activités de soutien, 40 millions de dollars aux charges inhérentes à la TPS et aux TVP, environ 30 millions de dollars aux coûts directs relatifs aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement et 43 millions de dollars aux coûts de rémunération à base d'actions, déduction faite de l'incidence des contrats à terme de capitaux propres connexes. Dans l'ensemble, ces charges ont engendré une baisse d'environ 0,8 point de pourcentage de la marge d'exploitation comparativement à celle de l'exercice précédent.

L'augmentation des coûts d'exploitation directs et indirects imputable aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement a été faramineuse au cours des deux derniers trimestres de 2005. Bien qu'il ait été possible de quantifier les coûts directs d'environ 10 millions de dollars engagés au cours du trimestre, il était par ailleurs plus difficile de quantifier les coûts indirects de la perte des ventes, de la baisse de la qualité des services et des coûts d'exploitation supérieurs qui ont suivi. Les écarts d'inventaire dans les rayons de la marchandise générale ont été plus élevés que d'habitude tout au long de l'exercice et ont manifesté un certain retour à des niveaux plus habituels au quatrième trimestre. La société a également engagé des coûts de démarrage plus élevés que prévu pour la venue de la catégorie de la marchandise générale dans l'est du Canada. Alors que l'augmentation du volume se poursuit, les coûts d'exploitation devraient s'améliorer en fonction du pourcentage du chiffre d'affaires.

Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres s'établit à 0,66 : 1 à la fin de 2005, en comparaison de 0,71 : 1 à la fin de l'exercice 2004. La réduction du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres à la fin de l'exercice comparativement à celui de l'exercice précédent est principalement imputable à l'augmentation des capitaux propres alors que la dette nette¹⁾ a légèrement augmenté par rapport à celle de l'exercice précédent.

Le ratio de couverture des intérêts a baissé pour s'établir à 5,6 fois en 2005 comparativement à 6,9 fois en 2004 en raison de la diminution du bénéfice d'exploitation au cours du trimestre, comme indiqué précédemment.

Au quatrième trimestre, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation se sont établies à 830 millions de dollars, contre 894 millions de dollars pour la période correspondante de 2004. En 2005, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation ont augmenté, s'élevant à 1,5 milliard de dollars, en hausse par rapport à 1,4 milliard de dollars à l'exercice précédent. Ces rentrées ont été affectées aux dépenses en immobilisations de 1,2 milliard de dollars, ce qui traduit l'engagement continu de Loblaw à maintenir et renouveler l'ensemble de ses actifs et à investir pour assurer sa croissance partout au Canada. La majeure partie de ces dépenses est imputable aux nouveaux magasins. Au quatrième trimestre, les dépenses en immobilisations ont totalisé 335 millions de dollars (344 millions de dollars en 2004) et 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars en 2004) pour l'exercice à ce jour.

Le rendement de l'actif total moyen¹⁾ a diminué, s'établissant à 11,2 % comparativement à 14,2 % à la fin de l'exercice 2004. Le rendement des capitaux propres moyens a baissé, se chiffrant à 13,2 % en comparaison de 19,2 % à la fin de l'exercice 2004. Ces deux baisses sont attribuables aux coûts supplémentaires et aux charges imputés au bénéfice d'exploitation constatés en 2005 comme susmentionné.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, plans, buts, stratégies, future croissance, résultats d'exploitation, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs comprennent les résultats intermédiaires du quatrième trimestre et de l'exercice 2005 de la société de même que les prévisions de son chiffre d'affaires et de son bénéfice en 2006. Ces énoncés prospectifs sont généralement identifiés par des mots ou phrases comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de » et d'autres expressions similaires.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties mais des prédictions. Bien que la société estime que ces énoncés reposent sur des informations et des hypothèses qui sont à jour, raisonnables et complètes, ces énoncés sont nécessairement assujettis à plusieurs facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des estimations, prévisions et intentions. Ces différences peuvent être causées par des facteurs qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs, une augmentation de la concurrence résultant entre autres de l'arrivée de nouveaux concurrents et l'expansion des concurrents actuels, la capacité à réaliser les économies prévues, y compris celles résultant de mesures de

1) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR comprises dans le présent communiqué de presse.

restructuration et de réduction des coûts, les relations de la société avec ses employés, le résultat des négociations collectives y compris les modalités des futures conventions collectives, les modifications des exigences réglementaires qui touchent les activités actuelles ou futures de la société, les changements dans les impôts à payer de la société, qu'il s'agisse de modifications aux lois fiscales ou de cotisations futures, les résultats de ses fournisseurs indépendants, la capacité de la société à attirer et retenir des dirigeants clés et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. La société tient à préciser que la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents de la société déposés, de temps en temps, auprès des divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, y compris dans la section Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2004 de la société. Les éventuels investisseurs et autres lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent ces énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas accorder trop d'importance à ces facteurs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont faits en date du présent communiqué de presse et la société ne s'engage pas à les mettre à jour publiquement pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif.

RAPPORT ANNUEL 2005

Les états financiers consolidés vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 seront publiés d'ici le 31 mars 2006. Le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 comprendra une analyse plus poussée des événements survenus au cours du quatrième trimestre ou des facteurs qui ont touché les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie. Ces deux documents seront inclus dans le rapport annuel 2005 de la société et seront mis à la disposition du public dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société au www.loblaw.com ou sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com.

ATTESTATION DES RÉSULTATS

La société prévoit déposer l'attestation des résultats de la fin de l'exercice au moment du dépôt du rapport annuel conformément aux exigences décrites dans la Norme multilatérale 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Toutefois, la société a inclus certaines mesures financières et ratios non conformes aux PCGR qui, à son avis, fournissent de l'information utile à la direction et aux lecteurs du présent communiqué de presse pour mesurer le rendement financier et la situation financière de la société. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, ne peuvent être comparées à des mesures portant le même nom et présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV Ces mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de la hausse du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des franchisés indépendants par la société à la suite de la mise en application de manière rétroactive et sans retraitement de la NOC-15 le 2 janvier 2005. Ce chiffre d'affaires n'est pas pris en compte étant donné qu'il touche la comparabilité des résultats financiers et pourrait fausser l'analyse des tendances. Le tableau « *Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV* » figurant dans le présent communiqué de presse rapproche les mesures financières et les mesures financières conformes aux PCGR du Canada.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation redressés La société utilise le bénéfice d'exploitation redressé pour mesurer le rendement de ses activités d'exploitation poursuivies. Le tableau qui suit rapproche le bénéfice d'exploitation redressé au bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR du Canada présenté dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-après ne sont pas pris en compte étant donné qu'ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils sont non susceptibles de se répéter.

(en millions de dollars)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfice d'exploitation	394 \$	530 \$	1 401 \$	1 652 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes	27	(8)	43	
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales			40	
Charges de restructuration et autres charges	6		86	
Coûts directs inhérents aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement	10		30	
Entités à détenteurs de droits variables	4			
Bénéfice d'exploitation redressé	441 \$	522 \$	1 600 \$	1 652 \$

La marge d'exploitation redressée est calculée comme le bénéfice d'exploitation redressé divisé par le chiffre d'affaires compte non tenu de l'incidence des EDDV.

BAIIA et marge BAIIA redressés La société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») redressé pour mesurer le rendement de ses activités d'exploitation poursuivies et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations. Le tableau qui suit rapproche le BAIIA redressé au bénéfice d'exploitation redressé lequel est rapproché aux mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005 du tableau susmentionné.

(en millions de dollars)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfice d'exploitation redressé	441 \$	522 \$	1 600 \$	1 652 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement	140	117	558	473
Amortissement des EDDV	(8)		(26)	
BAIIA redressé	573 \$	639 \$	2 132 \$	2 125 \$

La marge BAIIA redressée est calculée comme le BAIIA redressé divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV.

Bénéfice net de base par action ordinaire redressé La société utilise le bénéfice net de base par action ordinaire redressé pour mesurer le rendement de ses activités d'exploitation poursuivies. Le tableau qui suit rapproche le bénéfice net de base par action ordinaire redressé aux mesures du bénéfice net de base par action ordinaire conformes aux PCGR du Canada et présentées dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-dessous ne sont pas pris en compte étant donné qu'ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils sont non susceptibles de se répéter.

(en dollars)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfice net de base par action ordinaire	0,73 \$	1,23 \$	2,72 \$	3,53 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes	0,15	(0,06)	0,22	
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales			0,10	
Charges de restructuration et autres charges	0,01		0,20	
Coûts directs inhérents aux interruptions des activités du réseau d'approvisionnement	0,02		0,07	
Variations des taux d'imposition réglementaires dans certaines provinces	0,01		0,01	
Entités à détenteurs de droits variables	0,02		0,03	
Issue favorable de certaines questions fiscales				(0,05)
Bénéfice net de base par action ordinaire redressé	0,94 \$	1,17 \$	3,35 \$	3,48 \$

Dettes nettes La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme moins les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme et elle croit que cette mesure est utile pour évaluer son levier financier. Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette utilisée pour le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 décembre 2005 et au 1^{er} janvier 2005, respectivement :

(en millions de dollars)	2005	2004
Dettes bancaires	30 \$	28 \$
Effets commerciaux	436	473
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	161	216
Dettes à long terme	4 194	3 935
Moins : les espèces et quasi-espèces	916	549
les placements à court terme	4	275
Dettes nettes	3 901 \$	3 828 \$

Total de l'actif La société utilise le ratio du rendement sur l'actif total moyen pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, ne tient pas compte des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme dans le total de l'actif utilisé dans ce ratio. La société estime que ce résultat constitue une mesure plus précise du rendement de ses actifs d'exploitation. Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de son actif total moyen et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 décembre 2005 et au 1^{er} janvier 2005, respectivement :

(en millions de dollars)	2005	2004 ³⁾
Total de l'actif	13 761 \$	12 949 \$
Moins : les espèces et quasi-espèces	916	549
les placements à court terme	4	275
Total de l'actif	12 841 \$	12 125 \$

3) Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

États consolidés des résultats

(non vérifiés)

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Chiffre d'affaires	6 588 \$	6 329 \$	27 801 \$	26 209 \$
Charges d'exploitation				
Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration	6 048	5 682	25 716	24 084
Amortissement	140	117	558	473
Charges de restructuration et autres charges (note 2)	6		86	
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales (note 13)			40	
	6 194	5 799	26 400	24 557
Bénéfice d'exploitation	394	530	1 401	1 652
Intérêts débiteurs (note 3)	61	56	252	239
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	333	474	1 149	1 413
Impôts sur les bénéfices (note 4)	132	137	400	445
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	201	337	749	968
Part des actionnaires sans contrôle			3	
Bénéfice net	201 \$	337 \$	746 \$	968 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,73 \$	1,23 \$	2,72 \$	3,53 \$
Dilué	0,73 \$	1,22 \$	2,71 \$	3,51 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifiés)

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfices non répartis au début de la période présentés antérieurement	4 222 \$	3 496 \$
Incidence de l'application d'une nouvelle norme comptable (note 1)	(29)	
Bénéfices non répartis au début de la période (retraités)	4 193 \$	3 496 \$
Bénéfice net	746	968
Prime au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(15)	(33)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 84¢ (76¢ en 2004)	(230)	(209)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	4 694 \$	4 222 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

Au 31 décembre 2005 et au 1^{er} janvier 2005
(en millions de dollars)

	2005 (non vérifiés)	2004
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	916 \$	549 \$
Placements à court terme	4	275
Débiteurs (note 6)	656	665
Stocks	2 020	1 821
Impôts sur les bénéfices	3	
Impôts futurs	72	81
Frais payés d'avance et autres actifs	30	32
Total de l'actif à court terme	3 701	3 423
Immobilisations	7 785	7 113
Écarts d'acquisition (note 7)	1 587	1 621
Autres actifs (note 12)	688	792
Total de l'actif	13 761 \$	12 949 \$
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	30 \$	28 \$
Effets commerciaux	436	473
Créditeurs et charges à payer	2 535	2 307
Impôts sur les bénéfices		109
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	161	216
Total du passif à court terme	3 162	3 133
Dette à long terme (note 9)	4 194	3 935
Impôts futurs	237	184
Autres passifs	271	283
Part des actionnaires sans contrôle	11	
Total du passif	7 875	7 535
Capitaux propres		
Capital-actions ordinaire (notes 10 et 11)	1 192	1 192
Bénéfices non répartis	4 694	4 222
Total des capitaux propres	5 886	5 414
Total du passif et des capitaux propres	13 761 \$	12 949 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifiés)

Pour les périodes terminées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2005

(en millions de dollars)

	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	201 \$	337 \$	749 \$	968 \$
Amortissement	140	117	558	473
Charges de restructuration et autres charges (note 2)	6		86	
Taxe sur les produits et services et taxes de vente provinciales (note 13)			40	
Impôts futurs	42	14	90	67
Variation du fonds de roulement hors caisse	432	436	(51)	(99)
Autre	9	(10)	17	34
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	830	894	1 489	1 443
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(335)	(344)	(1 156)	(1 258)
Placements à court terme		(42)	271	83
Produit tiré de la vente d'immobilisations	41	64	109	110
Sommes à recevoir sur cartes de crédit, après titrisation (note 6)	(155)	(100)	(84)	(34)
Placements dans des franchises et autres sommes à recevoir	1	2	53	(26)
Autre	(8)	(10)	(96)	(52)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(456)	(430)	(903)	(1 177)
Activités de financement				
Dettes bancaires	(18)	27	(17)	(11)
Effets commerciaux	(257)	(363)	(37)	(130)
Dettes à long terme – émise (note 9)	4		333	200
– remboursée	(5)	(101)	(240)	(103)
Capital-actions ordinaire – émis (notes 10 et 11)			1	
– racheté (note 10)			(16)	(35)
Dividendes	(57)	(52)	(230)	(209)
Autre			(2)	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(333)	(489)	(208)	(290)
Incidence des variations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(10)	(20)	(31)	(45)
Incidence initiale des entités à détenteurs de droits variables			20	
Variation des espèces et quasi-espèces	31	(45)	367	(69)
Espèces et quasi-espèces au début de la période	885	594	549	618
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	916 \$	549 \$	916 \$	549 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La préparation des données financières repose sur des conventions et des méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Conformément aux PCGR du Canada, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels de sorte que les états financiers consolidés non vérifiés intermédiaires devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2004 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Entités à détenteurs de droits variables Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et de ceux de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw »). La société détient une participation de 100 % dans le capital-actions avec droit de vote de ses filiales. Avec effet le 2 janvier 2005, la société doit, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », (« NOC-15 ») publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), consolider certaines entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote.

Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une entité à détenteurs de droits variables soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité est le principal bénéficiaire d'une EDDV si elle détient un droit variable qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV et(ou) à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV.

Avec effet le 2 janvier 2005, la société a appliqué la NOC-15 avec effet rétroactif et sans retraitement des périodes antérieures et, par conséquent, la société consolide les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle par la détention de la majorité des droits de vote ainsi que toutes les EDDV dont elle est le principal bénéficiaire.

Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé les principales EDDV suivantes.

FRANCHISÉS INDÉPENDANTS La société conclut différents types de contrats de franchisage aux termes desquels le franchisé indépendant est généralement tenu d'acheter ses stocks auprès de la société et de verser certaines redevances en contrepartie des services fournis par la société et des droits d'utilisation de certaines marques de commerce et licences détenues par la société. De façon générale, les franchisés indépendants louent le terrain et le bâtiment auprès de la société et, s'ils sont admissibles, ils peuvent obtenir du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied afin qu'ils puissent acheter plus facilement la plupart de leurs stocks et de leurs immobilisations, principalement des agencements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne. Aux termes de certains contrats de franchisage, la société peut également louer du matériel aux franchisés indépendants. Les franchisés indépendants peuvent également obtenir du financement en contractant des marges de crédit d'exploitation auprès d'institutions financières traditionnelles ou en procédant à l'émission d'actions privilégiées ou de billets à payer à la société. La société surveille la situation financière de ses franchisés indépendants et constitue des provisions pour pertes ou moins-value estimatives à l'égard de ses débiteurs, de ses billets à recevoir ou de ses placements, le cas échéant. Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé que 121 de ses franchisés indépendants réunissaient les caractéristiques d'une EDDV exigeant leur consolidation par la société conformément à la NOC-15.

ACCORD D'ENTREPOSAGE ET DE DISTRIBUTION La société a conclu un accord d'entreposage et de distribution avec une tierce entité aux termes duquel cette dernière doit fournir à la société des services de distribution et d'entreposage depuis une installation spécialisée. Antérieurement, les coûts d'exploitation de cette installation engagés par la tierce entité étaient constatés dans les états financiers consolidés de la société du fait des honoraires qu'elle versait aux termes de l'accord de prestation de services conclu avec la tierce entité. La société ne détient aucune participation dans cette tierce entité ; toutefois, compte tenu des modalités de l'accord conclu avec celle-ci, la société a déterminé que cette tierce entité réunissait les caractéristiques d'une EDDV et qu'elle devait donc la consolider.

Par conséquent, la société a inclus les résultats de ces franchisés indépendants et de la tierce entité qui lui fournit des services de distribution et d'entreposage dans ses états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés avec effet le 2 janvier 2005.

Le tableau qui suit donne le détail des montants qui ont été comptabilisés au moment de la mise en application de la nouvelle norme ainsi que son incidence sur le bilan d'ouverture consolidé au 2 janvier 2005. Ce tableau reflète également l'incidence des franchisés indépendants et du tiers fournisseur de services d'entreposage et de distribution, comme suit :

Bilan consolidé condensé au 2 janvier 2005

(en millions de dollars)	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte non tenu de l'incidence de la NOC-15	Incidence de la mise en application de la NOC-15	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte tenu de l'incidence de la NOC-15
Espèces et quasi-espèces	549 \$	20 \$	569 \$
Placements à court terme	275		275
Débiteurs	665	(73)	592
Stocks	1 821	78	1 899
Autres actifs à court terme	113	4	117
Total de l'actif à court terme	3 423	29	3 452
Immobilisations	7 113	136	7 249
Écarts d'acquisition	1 621	3	1 624
Autres actifs	792	(51)	741
Total de l'actif	12 949 \$	117 \$	13 066 \$
Total du passif à court terme	3 133 \$	48 \$	3 181 \$
Dette à long terme	3 935	96	4 031
Autres passifs	467	(8)	459
Part des actionnaires sans contrôle		10	10
Total du passif	7 535	146	7 681
Capital-actions ordinaire	1 192		1 192
Bénéfices non répartis	4 222	(29)	4 193
Total du passif et des capitaux propres	12 949 \$	117 \$	13 066 \$

L'incidence de la NOC-15 sur le bilan d'ouverture consolidé est expliquée de façon plus détaillée ci-après :

- Comptabilisation d'une charge unique, après impôts, de 29 millions de dollars (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 12 millions de dollars) au moment de la mise en application de la norme. Cette charge découle principalement du report de la constatation de la marge bénéficiaire non réalisée jusqu'au moment de la vente des stocks connexes des franchisés indépendants à leurs clients, de l'excédent des pertes cumulées des franchisés indépendants sur la provision pour créances douteuses constatée antérieurement par la société et de la contrepassation des redevances de franchisage initiales qui étaient à l'origine constatées au moment de la vente de franchises à des tiers.
- Élimination des sommes à recevoir des franchisés indépendants et des placements en actions privilégiées des franchisés indépendants au moment de la consolidation ; comptabilisation des espèces et quasi-espèces, des stocks et des immobilisations financés au moyen de la dette à long terme (dont une tranche vient à échéance à moins de un an).
- Augmentation des immobilisations et du total du passif à court terme relativement à l'entité d'entreposage et de distribution.
- Constatation d'un montant au titre de la part des actionnaires sans contrôle représentant les capitaux propres des actionnaires ordinaires dans les EDDV en cause.

Au 31 décembre 2005, 123 des magasins franchisés indépendants de la société, qui réunissaient les caractéristiques d'une EDDV, ont été consolidés conformément à la NOC-15.

L'incidence de la consolidation de ces EDDV sur le bilan consolidé au 31 décembre 2005 n'a pas différé de façon marquée de l'incidence sur le bilan d'ouverture consolidé présenté ci-dessus. L'incidence sur l'état consolidé des résultats porte surtout sur une augmentation de 1,4 % du chiffre d'affaires au cours du quatrième

trimestre et 1,5 % de l'exercice 2005 à ce jour. L'incidence sur le bénéfice net du quatrième trimestre et pour l'exercice 2005 à ce jour s'est traduite par une baisse d'environ 2 cents et de 3 cents du bénéfice net de base par action ordinaire, respectivement.

La consolidation de ces EDDV par la société n'entraîne aucune modification du risque d'ordre fiscal, du risque juridique ni du risque de crédit auxquels elle est exposée, ni ne fait en sorte que la société doive s'acquitter des obligations des tierces parties.

FIDUCIE INDÉPENDANTE La société a également déterminé qu'elle détenait des droits variables, par voie d'une lettre de crédit de soutien, dans une fiducie indépendante à laquelle elle a recours pour la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société. Dans le cadre de ces opérations de titrisation, la Banque PC vend une partie de ces sommes à recevoir sur cartes de crédit à la fiducie indépendante en contrepartie d'une somme d'argent. Bien que cette fiducie indépendante ait été désignée comme étant une EDDV, il a été déterminé que la société n'en était pas le principal bénéficiaire et que, par conséquent, la société n'était pas tenue de la consolider. Le risque maximal de perte auquel la société est exposée du fait de sa participation dans cette fiducie indépendante est présenté dans les notes 6 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les connaissances optimales que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités que la société pourrait entreprendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition, aux impôts sur les bénéfices, à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales et aux avantages sociaux futurs, dépendent de jugements subjectifs ou complexes sur des questions pouvant être incertaines et toute variation de ces estimations pourrait toucher de manière substantielle les états financiers consolidés.

Information correspondante de l'exercice précédent Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période en cours.

Note 2. Charges de restructuration et autres charges

Au cours du premier trimestre de 2005, après une analyse poussée de son réseau d'approvisionnement, la direction de la société en a approuvé un vaste plan de restructuration à l'échelle nationale. Ce plan devrait permettre de minimiser les coûts d'exploitation futurs, de faciliter l'acheminement des produits, d'offrir de meilleurs services aux magasins et de permettre davantage à la société d'atteindre les niveaux d'efficience de l'exploitation escomptés. Ce plan comporte la fermeture de six centres de distribution et le transfert de certaines activités vers les nouveaux centres de distribution. Le transfert des activités de distribution de la marchandise générale vers une nouvelle installation exploitée par un tiers à Pickering, en Ontario, a été en majeure partie terminé à la fin de 2005. De plus, un nouveau centre de distribution destiné à la distribution alimentaire devrait ouvrir au cours du deuxième trimestre de 2007 à Ajax, en Ontario. De telles mesures devraient toucher environ 1 400 postes dans le réseau d'approvisionnement. Le plan de restructuration doit en principe être terminé d'ici le troisième trimestre de 2007 et le total des coûts y afférents est évalué à environ 90 millions de dollars. De cette somme, environ 57 millions de dollars ont trait aux prestations de cessation d'emploi des employés, qui comprennent des prestations de départ et des coûts supplémentaires au titre de régimes de retraite liés à la mise à pied d'employés, 13 millions de dollars imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré des actifs inhérents à la restructuration et 20 millions de dollars consacrés à la fermeture des installations et d'autres coûts directement attribuables au plan de restructuration. Au cours du quatrième trimestre de 2005, la société a comptabilisé des coûts de restructuration supplémentaires de 2 millions de dollars (62 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) conformément à ce plan.

De plus, la société a procédé au regroupement de plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario au sein d'un nouvel immeuble de bureaux à Brampton, en Ontario, à la réorganisation des groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, y compris au transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel édifice. Les charges constatées au quatrième trimestre de 2005 s'élèvent à 4 millions de dollars (24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Ces activités de restructuration ont été en majorité terminées à la fin du quatrième trimestre de 2005.

Le tableau qui suit résume les coûts constatés en 2005 de même que le passif net correspondant au 31 décembre 2005 :

(en millions de dollars)	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de fermeture des installations et autres coûts	Total du passif net accéléré	Dépréciation d'immobilisations et amortissement	Total
Coûts constatés en 2005:					
Réseau d'approvisionnement	45 \$	6 \$	51 \$	11 \$	62 \$
Déménagement des bureaux et réorganisation des activités de soutien	6	15	21	3	24
	51 \$	21 \$	72 \$	14 \$	86 \$
Paiements au comptant en 2005 :					
Réseau d'approvisionnement	7 \$	6 \$	13 \$		
Déménagement des bureaux et réorganisation des activités de soutien	3	15	18		
	10 \$	21 \$	31 \$		
Passif net au 31 décembre 2005	41 \$	- \$	41 \$		

Note 3. Intérêts débiteurs

(en millions de dollars)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	67 \$	67 \$	290 \$	290 \$
Intérêts sur les instruments financiers dérivés	1	(6)	(6)	(30)
Intérêts nets à court terme	(3)		(11)	
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(4)	(5)	(21)	(21)
Intérêts débiteurs	61 \$	56 \$	252 \$	239 \$

Les intérêts nets versés au quatrième trimestre s'élèvent à 74 millions de dollars (73 millions de dollars en 2004) et à 263 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (254 millions de dollars en 2004).

Note 4. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices nets versés au quatrième trimestre s'élèvent à 52 millions de dollars (88 millions de dollars en 2004) et à 387 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (400 millions de dollars en 2004).

Les soldes d'impôts futurs ont été redressés pour tenir compte des variations des taux d'imposition réglementaires dans certaines provinces, au cours du quatrième trimestre de 2005, ce qui a entraîné une charge d'impôts futurs de 3 millions de dollars.

Au quatrième trimestre, le taux d'imposition effectif a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent en raison principalement de l'incidence fiscale de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	201 \$	337 \$	746 \$	968 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,1	274,3	274,2	274,3
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,7	1,5	0,8	1,6
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,8	275,8	275,0	275,9
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,73 \$	1,23 \$	2,72 \$	3,53 \$
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions par action ordinaire (en dollars)		(0,01)	(0,01)	(0,02)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,73 \$	1,22 \$	2,71 \$	3,51 \$

Note 6. Sommes à recevoir sur cartes de crédit

Au quatrième trimestre, la Banque le Choix du Président (« Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, n'a titrisé aucune somme à recevoir sur cartes de crédit (a titrisé 25 millions de dollars en 2004) en vertu de son programme de titrisation et a titrisé 225 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (227 millions de dollars en 2004). Il en a résulté une perte nette minime (gain net minime en 2004).

(en millions de dollars)	2005	2004
Sommes à recevoir sur cartes de crédit	1 257 \$	950 \$
Montrant titrisé	(1 010)	(785)
Sommes nettes à recevoir sur cartes de crédit	247 \$	165 \$

Sous réserve des autorisations appropriées et autres conditions d'usage, la Banque PC a l'intention de restructurer son programme de titrisation afin de répondre à la croissance de son programme de cartes de crédit.

Note 7. Écarts d'acquisition

Dans le cours normal de ses activités, la société peut, à l'occasion, faire l'acquisition de magasins franchisés indépendants et les convertir en magasins détenus par la société. En 2005, la société a acquis 7 magasins franchisés indépendants. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, les résultats des entreprises acquises ayant été inclus dans les états financiers consolidés de la société à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis comprend un montant nominal d'immobilisations et d'autres actifs, principalement des stocks de 3 millions de dollars et des écarts d'acquisition de 3 millions de dollars, pour une contrepartie en espèces de 5 millions de dollars, déduction faite d'une somme de 1 million de dollars à recevoir des magasins franchisés.

Conformément aux exigences de la NOC-15, les écarts d'acquisition de 4 millions de dollars des franchisés indépendants sont compris dans le bilan consolidé au 31 décembre 2005.

Au cours du troisième trimestre de 2005, la société a réduit ses écarts d'acquisition de 41 millions de dollars à la suite de l'issue favorable de certaines questions fiscales comptabilisées antérieurement dans le cadre de la répartition du prix d'achat de Provigo inc.

Note 8. Avantages sociaux futurs

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'élève à 22 millions de dollars (20 millions de dollars en 2004) pour le quatrième trimestre et à 99 millions de dollars (94 millions de dollars en 2004) pour l'exercice à ce jour. Le coût net total au titre des prestations de retraite comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 9. Dette à long terme

Au cours du premier trimestre, la société a émis 300 millions de dollars de billets à moyen terme (« BMT »), portant intérêt à 5,90 % et échéant en 2036 et les 200 millions de dollars de BMT, portant intérêt à 6,95 %, sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Conformément aux exigences de la NOC-15, le bilan consolidé au 31 décembre 2005 comprend les prêts exigibles de 126 millions de dollars (dont 23 millions de dollars sont exigibles d'ici un an) des EDDV consolidées par la société. Les prêts exigibles représentent un financement obtenu par des franchisés indépendants admissibles par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes qui leur consent des prêts afin qu'ils puissent acheter plus facilement la majeure partie des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des agencements. La fiducie de financement indépendante faisant partie de la structure finance ses activités par l'émission à des bailleurs de fonds tiers de billets à court terme adossés à des créances. Les prêts exigibles, d'une durée moyenne de sept ans jusqu'à l'échéance, sont remboursables à vue selon certaines circonstances préétablies et sont garantis en vertu d'un contrat de garantie générale dressé par les franchisés indépendants en faveur de la fiducie de financement indépendante. Le taux d'intérêt est variable et il n'y a aucune pénalité pour le remboursement anticipé des prêts.

Comme il en est fait mention dans la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005, une importante banque canadienne a produit une lettre de crédit de soutien au profit d'une fiducie de financement indépendante qui équivaut à environ 10 % du montant total du capital des prêts en cours, en tout temps. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de crédit de soutien. Dans le cas où un franchisé indépendant ne respecterait pas les modalités de son prêt, la fiducie de financement indépendante peut céder le prêt à la société et tirer des sommes sur cette lettre de crédit de soutien. Aucun montant n'a jamais été tiré sur cette lettre de crédit de soutien.

Note 10. Capital-actions ordinaire

(en millions)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation	274,1	274,3	274,1	274,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	274,1	274,3	274,2	274,3

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au cours du troisième trimestre, la société a racheté aux fins d'annulation 226 100 de ses actions ordinaires en contrepartie de 16 millions de dollars conformément à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Note 11. Rémunération à base d'actions

Le coût de rémunération de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation relativement à son régime d'options sur actions de même que les contrats à terme de capitaux propres connexes et le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles se répartissent comme suit :

(en millions de dollars)	2005 (12 semaines)	2004 (12 semaines)	2005 (52 semaines)	2004 (52 semaines)
Augmentation (diminution) du :				
Coût du régime d'options sur actions	(33) \$	35 \$	(35) \$	24 \$
Coût des contrats à terme de capitaux propres	60	(43)	71	(24)
Coût du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles			7	
Coût net de la rémunération à base d'actions	27 \$	(8) \$	43 \$	- \$

Régime d'options sur actions En 2005, la société a émis 25 000 actions ordinaires (3 000 en 2004) pour une contrepartie en espèces de 0,9 million de dollars (0,1 million de dollars en 2004) à l'exercice d'options sur actions pour lesquelles elle a comptabilisé un passif de 1 million de dollars au titre de la rémunération à base d'actions (montant nominal en 2004). La plus-value d'actions de 41 millions de dollars (33 millions de dollars en 2004) a été versée à l'exercice de 1 135 221 options sur actions (985 395 en 2004). De plus, 147 942 options sur actions (97 673 en 2004) ont été confisquées ou annulées en 2005. Au cours du troisième trimestre de 2005, la société, en vertu de son régime actuel d'options sur actions, a attribué à 2 employés 29 120 options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,75 \$ l'action ordinaire, a attribué à 3 employés, au cours du deuxième trimestre de 2005, 66 255 options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 72,95 \$ l'action ordinaire et a attribué à 231 employés, au cours du premier trimestre de 2005, 2 152 252 options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,63 \$ l'action ordinaire.

À la fin de 2005, la société avait au total 5 305 422 options sur actions en cours (4 365 958 en 2004), représentant environ 1,9 % (1,6 % en 2004) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Le cours du marché par action ordinaire de la société à la fin de 2005 était de 56,37 \$ (72,02 \$ en 2004).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles La société a adopté un régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles pour certains employés. En vertu de ce régime, des périodes de rendement de trois ans sont établies et commencent à la date d'attribution des unités d'actions temporairement inaccessibles à chaque participant (la « date d'attribution »). Pour chacune des périodes de rendement déterminées, le participant reçoit un certain nombre d'unités d'actions temporairement inaccessibles ; chaque unité ayant une valeur égale à une action ordinaire de Loblaw au moment de l'attribution. Chaque unité d'action temporairement inaccessible donne au participant le droit à un paiement au comptant au cours de la troisième année civile suivant la date d'attribution applicable, dont le montant est calculé selon le cours de l'action ordinaire de Loblaw à la Bourse de Toronto. Chaque unité d'action temporairement inaccessible sera payée au plus tard le 30 décembre de la troisième année civile suivant la date d'attribution applicable.

Le coût de rémunération est constaté dans le bénéfice d'exploitation pour chaque unité d'action temporairement incessible attribuée, et dont la valeur est égale au cours d'une action ordinaire de Loblaw au moment de l'attribution selon une répartition proportionnelle sur la période d'acquisition des droits, et fait l'objet d'un redressement en fonction des variations du cours jusqu'à la date d'acquisition des droits. L'effet cumulatif des variations du cours est constaté pendant la période au cours de laquelle survient la variation.

En 2005, la société a attribué 393 335 unités d'actions temporairement incessibles et annulé 10 151 unités d'actions temporairement incessibles.

Note 12. Opérations entre apparentés

Au cours du deuxième trimestre de 2005, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, a vendu un portefeuille de prêts à long terme à recevoir d'une tierce partie à une filiale en propriété exclusive de George Weston limitée (« Weston »), actionnaire majoritaire de la société. À l'origine, les prêts de ce portefeuille ont été acquis auprès d'institutions financières tierces en 2001. Cette opération a été conclue par Glenhuron dans le cadre de la gestion continue de l'ensemble de son portefeuille de placements.

La contrepartie en espèces de 106 millions de dollars US est fondée sur la juste valeur marchande du portefeuille de prêts et équivaut approximativement à la valeur comptable. Un examen indépendant de l'analyse de l'évaluation a été obtenu par la société afin de s'assurer que la méthode utilisée par Glenhuron pour arriver à la juste valeur marchande était raisonnable. À la date de la vente, la tranche à court terme de ce portefeuille de prêts, qui s'élève à 13 millions de dollars US, a été comprise dans les débiteurs et la tranche à long terme des prêts de 93 millions de dollars US a été comptabilisée dans les autres actifs.

Note 13. Taxe sur les produits et services (« TPS ») et taxes de vente provinciales (« TVP »)

Au cours du troisième trimestre de 2005, la société a inscrit une charge relativement à la vérification effectuée par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») à l'égard de la TPS appliquée à certains produits vendus entre 2000 et 2002, sur lesquels la TPS appropriée n'a pas été facturée ni versée ainsi qu'à la cotisation envisagée par l'ARC. À la lumière de la cotisation envisagée, la société, au cours du troisième trimestre, a évalué et estimé les passifs éventuels afférents à la TPS et aux TVP dans d'autres secteurs de ses activités pour diverses périodes allant jusqu'à la fin de 2004. Par conséquent, une charge de 40 millions de dollars a été imputée au bénéfice d'exploitation au troisième trimestre. Ce montant correspond à la meilleure estimation de tous les passifs d'impôts éventuels dont la direction a actuellement connaissance. Environ 15 millions de dollars de charges à payées ont été évaluées et réglées au cours du quatrième trimestre. Le montant final à payer sera fonction de l'issue des vérifications effectuées par les diverses autorités fiscales ou des règlements accordés par celles-ci et, par conséquent, le montant final pourrait différer du montant estimatif. La direction continuera d'évaluer ce montant estimatif au fil de chacune des étapes menant à un règlement avec les différentes autorités fiscales et elle rajustera le passif en conséquence.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw ») est la plus grande entreprise de distribution alimentaire, et l'un des plus importants détaillants de marchandise générale, de services de pharmacies et de services et produits financiers au Canada. Elle s'efforce de procurer des rendements supérieurs à ses actionnaires en cherchant notamment à faire augmenter la valeur des actions et en versant des dividendes. Par l'intermédiaire de ses différentes bannières, Loblaw s'engage à regrouper sous un même toit une offre destinée aux Canadiens qui recherchent tout ce qu'il y a de mieux pour combler leurs besoins en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants. Cet objectif est possible grâce à son portefeuille de magasins de formats variés à l'échelle du Canada. Loblaw jouit d'une réputation enviable pour la qualité, l'innovation et la valeur ajoutée de ses produits d'alimentation. Elle possède également le programme de marques contrôlées le plus solide au Canada, notamment ses marques uniques *le Choix du Président* et *sans nom*.

Alors que l'alimentation demeure au cœur de ses activités, Loblaw a transformé les perceptions des Canadiens quant à l'image de ce que peut être un supermarché. Ses magasins offrent une vaste gamme de services et de produits pour satisfaire les besoins des Canadiens en matière d'articles ménagers courants qui connaissent une croissance et un succès constants. De plus, *les Services financiers le Choix du Président* comprennent des services bancaires de base, la populaire carte de crédit MasterCardMD, des assurances habitation et auto *des Services financiers le Choix du Président* même qu'un programme de fidélisation de points *PC*.

Loblaw s'efforce d'atteindre ses objectifs par une croissance stable, soutenue et à long terme. Sa volonté d'assumer des risques d'exploitation calculés est équilibrée par son engagement à maintenir un bilan solide. Pour réaliser ses stratégies, Loblaw déploie les ressources nécessaires pour investir dans ses marchés existants et y accroître sa pénétration. Elle poursuit également un programme dynamique de développement de produits et est très sélective dans ses acquisitions et ses possibilités d'affaires. Étant donné la nature concurrentielle de l'industrie, Loblaw mise constamment sur un milieu d'exploitation tout à la fois rentable et stable. Elle veille à ce que ses systèmes technologiques et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

Marques de commerce

Loblaw et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales sont des utilisateurs sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Loblaw ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à M. Geoffrey H. Wilson, vice-président principal, relations avec les investisseurs et affaires publiques, au siège social de la société ou par courriel au investor@loblaw.com.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Geoffrey H. Wilson, vice-président principal, relations avec les investisseurs et affaires publiques au (416) 922-8500.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET DIFFUSION WEB

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une conférence téléphonique le 8 février 2006 à 11 h (HNE).

Pour accéder à la conférence téléphonique, prière de composer le (416) 644-3423 ou visiter notre site Web au www.loblaw.com. La transmission en différé sera accessible une heure suivant l'événement au (416) 640-1917, code d'accès 21171252 #.

Pour connaître tous les détails sur Les Compagnies Loblaw limitée, visiter le site Web au www.loblaw.com.

This report is available in English.